

Quatre ans après le génocide (3)

France-Rwanda : « services », réseaux, familles

La stratégie de Paris a été très influencée par les relations personnelles entre les Mitterrand et l'entourage du président rwandais tué dans l'attentat du 6 avril 1994.

La mission parlementaire d'information sur le Rwanda a procédé, hier, à sa deuxième séance d'auditions. D'emblée, son président Paul Quilès a tenu à préciser que la notion de « secret » relative à « la sécurité de l'Etat » constituait, en vertu des consignes données le 25 mars par Lionel Jospin, sa « seule limitation ».

Les deux témoins auditionnés, hier, ont affirmé que la Communauté internationale, pourtant dument alertée, n'avait rien fait pour s'opposer à l'extermination programmée des Tutsis. José Kagabo, maître de conférence à l'école des hautes études en sciences sociales, a perdu cinq frères et toute sa belle-famille dans les massacres. Pour lui, « tous les éléments du crime étaient en place » (un million de morts il y a quatre ans). Certains ignoraient tout ou presque de la situation au Rwanda, comme Lionel Jospin que M. Kagabo avait vu en 1994. Il y avait donc, a-t-il dit, des « lieux de gestion » de l'affaire qui échappaient à tout contrôle. D'où sa question : « Qui, individuellement ou à titre collectif, a décidé en France d'aider les génocidaires ? »

M^r Eric Gillet, membre belge de la Fédération internationale de droits de l'homme, a expliqué qu'il existait « un plan d'extermination précis des Tutsis ». De nombreux fax, messages ou rapports (dont l'un remis en 1993 au conseiller « Afrique » de l'Elysée, Bruno Delaye), en faisaient état bien avant avril 1994. Mais une « conception perverse de la neutralité » aurait conduit la communauté internationale à les négliger.

Baudouin BOLLAERT

« Je ne crois pas trente secondes que l'armée française ou les services secrets aient monté l'attentat contre l'avion. » Jean-François Bayart, africaniste réputé du Centre d'études et de recherches internationales (Ceri), est catégorique.

soupçonner les « services français » de connaître les auteurs de l'attentat du 6 avril 1994, il faut prendre le temps d'étudier la nature de la relation qui unissait alors la France au Rwanda. « Pourquoi la France au Rwanda ? » s'exclame Thérèse Pujolle, chef de la mission de

PAR PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY



En octobre 1990, Jean-Christophe Mitterrand (en médaillon), lance de l'Elysée : « Nous allons envoyer quelques bidasses. Cette affaire sera terminée en deux, trois mois. » Avec l'arrivée des paras français (notre photo) le 4 octobre, l'opération « Noroit » - protection et éventuelle évacuation des ressortissants français - commence. Dans l'ombre, une deuxième opération - « grise », estampillée « secret-défense ».

« Le modèle du rapport entre individus tient de la soumission, de l'obéissance, de la dénonciation. » Mais, ajoute-t-elle : « Jusqu'en 1983, je suis myope. Je me bats pour plus de crédits avec bonne conscience. »

L'année 1983 marque un tournant. Suite à une dépêche qu'elle envoie à Paris, elle se voit sommée de se taire : « Les

droits de l'homme ne vous regardent pas. Faites du développement. »

Cette même année, elle se souvient avoir vu passer Jean-Christophe Mitterrand (1) en visite privée : « C'était incroyable. Il avait un hélicoptère à sa disposition pour aller en safari photo. Le gendarme de la coopération militaire a protesté et refusé qu'on prête un héli-

coptère. Il a perdu. A chaque fois que Jean-Christophe Mitterrand débarquait, quinze Mercedes l'attendaient. »

Thérèse Pujolle, fonctionnaire qui se fait une certaine idée du service de l'Etat, reste abasourdi par le comportement du fils de François Mitterrand : « On constatera une complicité incroyable, un compagnonnage auquel on ne comprendra rien entre Jean-Christophe Mitterrand, fils du président français, et Jean-Pierre Habyarimana, fils du président rwandais. »

Ces liens privés ont-ils pu influencer la politique de la France ? Difficile à dire : la relation entretenue par la famille Mitterrand avec le Rwanda a toujours intrigué par son ambiguïté. Le 11 mars 1998, lors d'un déjeuner avec des journalistes, Paul Quilès, président de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda et ancien ministre, se souvenait d'une étonnante intervention du chef de l'Etat au Conseil des ministres : « J'ai oublié la date de ce Conseil (NDLR : c'était en fait en 1992). Après avoir chacun traité des problèmes de nos ministères, nous allions nous séparer quand, soudain, François Mitterrand s'est lancé dans un long exposé sur le Rwanda. Il a parlé pendant une demi-heure. »

Pourquoi pareille obsession ? En quoi ce petit pays perdu au cœur de l'Afrique pou-

« Quand les premières exactions ont été dénoncées en octobre 1990, se souvient-il, j'ai commencé à émettre des réserves. »

Tous ces « alarmistes » dresseront un constat identique : « Attention, ne nous trompons pas ! Le Rwanda n'est pas comparable à cette Afrique de l'Ouest que nous connaissons si bien. C'est un autre monde, un autre univers. Avant de trop nous y impliquer, prenons le temps de le comprendre. »

« Quand je suis arrivé d'Abidjan, se souvient le colonel Pierre Galinié, nommé attaché de Défense à l'ambassade de France à Kigali en août 1988, je me suis aperçu que je ne pourrais pas faire mon métier comme avant. La différence de mentalité avec le reste de l'Afrique sautait aux yeux. »

A Paris, la vision des politiques est plus sommaire. Lors de l'attaque à partir de l'Ouganda de la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR), en octobre 1990, François Mitterrand prendra, sans consultation, la décision d'envoyer des renforts sur place. Son fils, Jean-Christophe, lance alors de l'Elysée (2) : « Nous allons envoyer quelques bidasses. Cette affaire sera terminée en deux, trois mois. »

Ces « bidasses » vont arriver à Kigali dans la nuit du 4 octobre 1990. Dans d'étranges conditions. A 15 h, ce jour-là, le

prends pas. Moi, j'ai été prévenu. Paris aussi a été prévenu. Apparemment, Paris n'a pas répercuté le message à la représentation de Kigali.

Les deux compagnies du régiment étranger parachutiste (REP) envoyées en renfort ont, elles, été averties. « J'étais à l'aéroport de Kigali, raconte un témoin, c'était incroyable. Il y a d'abord eu un véritable poser d'assaut nocturne. Ensuite, les gars en équipement de combat ont déboulé des avions comme s'ils allaient faire la guerre. Alors que pas un seul coup de feu n'avait été tiré. »

Mauvaise coordination ? La question se pose. Quelques heures plus tard, en effet, Kigali résonne de milliers de coups de feu. Selon le gouvernement rwandais, les rebelles ont investi la ville, l'heure est grave et la patrie menacée. A l'aube, des milliers d'arrestations sont opérées à travers Kigali.

Or, tout est faux : « Cette histoire était ridicule, affirme un responsable militaire français présent sur place. C'était nos amis des forces armées rwandaises (FAR) qui nous tiraient dessus. Leurs autorités

« De toute manière, vous ne saurez rien. Tout est stérile. » Précision ambiguë d'un troisième : « Il y a eu des gens de la DGSE, mais probablement pas de personnel venu du service « action ». Ce très haut responsable militaire ajoute pourtant : « Je ne peux être certain qu'à 90 % que le service action n'était pas là. »

Sur ce point, Le Figaro a recueilli un dernier témoignage d'officier : « Au lendemain du 5 octobre, tout Paris est arrivé à Kigali. Deux types des « services » puis le détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI) et, enfin, le lieutenant-colonel Canovasse, chargé de conseiller en cas de crise le commandement rwandais. Plus tard, le lieutenant-colonel Canovasse s'écriera : « Nous sommes là pour dix ans. »

En ce mois d'octobre 1990, les experts multiplient les signaux d'alarme. La situation est trop trouble, trop d'éléments échappent à ceux-là mêmes qui devraient savoir. Les télégrammes envoyés par l'ambassade de France à Kigali témoignent de l'inquiétude grandissante. Au travers d'un

Dépêche confidentiel défense du 8/10/1990 : « De très nombreux suspects sont arrêtés, emprisonnés, interrogés, parfois fusillés. »

ils avaient intoxiqués. En fait, cette soi-disant entrée des rebelles dans Kigali n'était qu'une manipulation.

Avec l'arrivée des paras français, l'opération « Noroit » - protection et éventuelle évacuation des ressortissants français - commence. C'est une opération officielle dont nul, à Paris, ne se cache. Seulement, ce n'est pas la seule opération déclenchée en ce 4 octobre.

« Noroit » est, en fait, un paravent, un leurre. Derrière cette opération officielle, une deuxième opération - « grise », celle-ci - a été déclenchée. Elle est estampillée « secret-défense ». Elle n'existe donc pas officiellement.

« De 1990 à 1993, confie au Figaro un haut responsable militaire français, nous avons eu 150 hommes au Rwanda dont le boulot était de former des officiers et des sous-officiers rwandais. Ces hommes étaient issus du 8^e RPima et 2^e REP (deux régiments de la 11^e Division parachutiste), du 1^{er} RPima rattaché au commandement des opérations spéciales (COS). Il y avait un certain nombre de Crap (Commandos de recherche et d'action en profondeur). Pour mémoire, « le service action de la DGSE, précise notre interlocuteur, recrute essentiellement ses cadres à la 11^e DP. »

Les objectifs de cette opération « grise » ? Impossible de les définir précisément, chaque interlocuteur du Figaro ayant tendance à privilégier sa propre version. Au minimum il s'agissait d'aider les forces rwandaises à résister à l'agression des rebelles venus d'Ouganda. Jean-François Bayart ne souscrit guère à cette version : « Pourquoi François Mitterrand a-t-il mené cette politique ? S'interroge-t-il. Il y a là une véritable raison d'Etat. »

Le nom de code donné à cette opération grise aurait été « opération Panda ». Un nom qui dit « vaguement quelque chose » à un ancien haut responsable militaire français. La matérialité de cette opération clandestine est confirmée par des témoignages émanant d'officiers français. « Une structure parallèle de commandement militaire français s'est mise en place à Kigali », déclare l'un. Un autre avertit carrément Le Figaro :

style naturellement prudent et réservé, on discerne d'importantes réserves.

Dépêche « confidentiel défense » du 8 octobre 1990 : « Malgré les incertitudes et en raison de la nervosité, la répression continue à Kigali. De très nombreux suspects sont arrêtés, emprisonnés, interrogés, parfois fusillés. La population, qui craint maintenant de manquer de nourriture, dénonce volontiers. Cette chasse pourrait, en cas d'aggravation, dégénérer en tueries. »

Dépêche « confidentiel défense » du 13 octobre 1990 : « Les paysans hutus organisés par le MRND (NDLR : le parti unique) ont intensifié la recherche des Tutsis suspects dans les collines. Des massacres sont signalés dans la région de Kibisira à vingt kilomètres au nord-ouest de Gitarama. Le risque de généralisation - déjà signalé - de cette confrontation, pourrait ainsi se concrétiser. »

Dépêche « confidentiel défense » du 19 octobre 1990 : « Il existe des possibilités de déclenchement de graves exactions à l'encontre des populations tutsies de l'intérieur qui seraient soit spontanées, soit directement encouragées par les plus durs du régime actuel jouant ainsi leur va-tout. »

Dès ce mois d'octobre 1990, des signaux d'avertissements très clairs sont donc envoyés à Paris. Qui n'en tiendra aucun compte et fera, au contraire, tout pour les ignorer. Pourquoi ? Que s'est-il passé au niveau politique ? Quels ont été les critères d'appréciation des responsables français ?

Auditionnée à Paris le 24 mars 1998 par la mission parlementaire d'information sur le Rwanda, Claudine Vidal, directrice de recherche au CNRS, a-t-elle eu raison de stigmatiser ces responsables politiques qui « reproduisaient purement et simplement la propagande des extrémistes hutus » ?

Auditionné ce même jour, André Guichaoua, universitaire à Lille, avait-il tort d'évoquer une « soumission française aux stratégies des clans ou familles rwandaises au pouvoir » ? Ce professeur allait-il trop loin lorsqu'il poursuivait : « Relations personnelles, domaine réservé, secret d'Etat ? Dans ce type de relation, qui utilise qui ? Quels intérêts nationaux majeurs ont motivé l'engagement de la France au Rwanda ? »

P. S.-E

(1) Celui-ci n'a pas répondu à un courrier du 2 mars 1998.
(2) Gérard Prunier, Histoire d'un génocide. Ed. Dagorno.

Prochain article : mensonges d'Etat

Démenti du capitaine Barril

Le capitaine Barril a « formellement démenti » toute implication dans l'attentat contre l'avion qui transportait les présidents rwandais et burundais, le 6 avril 1994. Il qualifie d'« invraisemblable et incohérent » l'article publié mardi par Le Figaro dans lequel son nom apparaît. Selon le capitaine Barril, ce sont les Tutsis du FPR et leur chef, le général Kagame, aujourd'hui au pouvoir à Kigali, qui avaient « programmé » l'attentat. (AFP.)

GALERIES Lafayette

LA PLUS BELLE ADRESSE POUR FAIRE DES FOLIES

SEMAINE FANTASTIQUE

1 2, 3 ET 4 AVRIL DERNIERS JOURS

-15%

SUPPLÉMENTAIRES

PUR DES CENTAINES D'ARTICLES SIGNALÉS EN MAGASIN